

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 94 (1953), p. 1-27

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1953__94__1_0

© Société de statistique de Paris, 1953, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N^{os} 1-2-3 — JANVIER-FÉVRIER-MARS 1953

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 1952

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. CHARLES PENGLAOU, PRÉSIDENT,
PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE.
NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.
ELECTIONS.
COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.
COMMUNICATION DE M. ALFRED SAUVY : « LA SCIENCE ET LA POLITIQUE ».
RÉSULTATS DES ÉLECTIONS.

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. CHARLES PENGLAOU, PRÉSIDENT.
PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE.

La séance est ouverte à 17 h. 30 dans la salle de réunions de l'ancienne Chambre de Commerce de Paris, par M. Charles PENGLAOU.

L'approbation du procès-verbal de la séance du 19 novembre est ajournée jusqu'à sa publication dans le Journal.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

M. le Président fait connaître que les demandes de candidatures présentées à la dernière séance n'ayant soulevé aucune objection, MM. DAUPHIN-MEUNIER, Pierre DUPONT, André BOCCON-GIBOD, MEYNAUD, Maurice AVRIL, Louis JEANNIST, Robert OTT, Robert VOGEL, sont nommés membres titulaires.

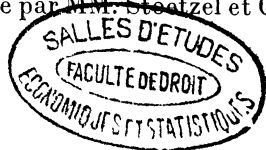
M. le Président a reçu les demandes de candidatures suivantes :

— M. Jean BEAUSSIER, Directeur du Centre d'Orientation Professionnelle de Seine-et-Oise, 11, rue des Réservoirs à Versailles, présenté par M. le Dr Aubenque et M. P. Depoid.

— M^{lle} Gisèle CHARDON, Licenciée ès-Sciences, Statisticienne à la Compagnie d'Assurances « L'Urbaine et la Seine », 59, rue des Épinettes, Paris (17^e), présentée par MM. Delaporte et Depoid.

— M. Jacques CORDEROY DU TIERS, Administrateur à l'Institut National de la Statistique, 29, quai Branly, Paris (7^e), présenté par MM. Morice et Depoid.

— M. Roger DAVAL, Professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux, 41, boulevard des Batignolles, Paris (8^e), présenté par MM. Stœtzel et Guilbaud.



— M^{me} Madeleine DOM, Administrateur à l'Institut National de la Statistique, 29, quai Branly, Paris (7^e), présentée par M. le D^r Aubenque et M. Brichler.

— M. Maurice MAINGUY, Chef du service géologique de la S. N. P. L. M., 1, boulevard Vialleton à Montpellier, présenté par MM. GUILBAUD et BOURGEOIS-PICHAT.

— M. Albert KIEKEN, Inspecteur à la S. N. C. F.

— M. Lionel de SAINT-QUENTIN, Statisticien au Comité National de la Productivité.

présentés par MM. Morice et Remery.

— M. Robert PIROLI, Expert comptable diplômé, licencié en droit, 5, rue de Chantilly, Paris (9^e), présenté par MM. PÉRISSE et DEPOID.

— M. Édouard VALETTE, Licencié ès-Sciences, 55, boulevard Jourdan, Paris (14^e), présenté par MM. Darmois et Henon.

Conformément à l'article 4 des Statuts, il sera procédé à l'élection de ces membres lors de la prochaine séance.

M. le Président a reçu, d'autre part, la demande de candidature de la Compagnie des machines Bull, 94, avenue Gambetta, Paris (20^e), représentée par MM. Joseph CALLIES, Georges VIEILLARD et Hervé CALLIES.

Conformément à l'usage, l'admission de cet organisme est immédiatement prononcée.

ÉLECTIONS.

M. le Président déclare clos le scrutin pour le renouvellement du Conseil et demande à MM. Brichler et Gensbittel de bien vouloir effectuer le dépouillement du scrutin.

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

M. le Secrétaire général fait connaître qu'il a reçu pour la bibliothèque de la Société les ouvrages suivants :

— *Relations économiques avec les pays d'outremer*, rapport du Secrétariat général du Conseil de l'Europe;

— *Histoire et Sciences politiques*, par M. Sten Sparre NILSON;

— *Social Sweden*, publication du bureau du Service social du Gouvernement suédois;

— *El Seguro Social Espanol*, publication de l'Institut de Prévoyance d'Espagne;

— *The World Payments Situation*, publication du Fonds Monétaire International.

M. le Secrétaire général rappelle que la cotisation annuelle des membres de la Société est payable dès maintenant et invite ses collègues à la verser entre les mains du Trésorier, sans retard. Cette cotisation reste fixée, pour l'année 1953, à 1.000 francs pour les membres à titre personnel, et à 2.500 francs pour les Organismes collectifs.

M. le Secrétaire général signale, enfin, qu'en vue d'intensifier le recrutement de nouveaux membres, une notice exposant les buts de la Société et l'intérêt de ses travaux vient d'être préparée. Des exemplaires de cette notice sont à la disposition de tous les membres qui voudront bien contribuer au recrutement de nouveaux membres.

COMMUNICATIONS DE M. ALFRED SAUVY : « LA SCIENCE ET LA POLITIQUE ».

M. le Président donne ensuite la parole à M. Alfred SAUVY pour le développement de sa communication.

Après avoir remercié le conférencier de son très intéressant exposé, M. le Président ouvre la discussion à laquelle prennent part MM. ROY, GAËL FAÏN, BARBIER et HALLOT.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS.

M. le Président remercie les scrutateurs et fait connaître que le dépouillement a donné les résultats suivants :

Votants	246
Bulletins nuls	—
Suffrages exprimés	246
Majorité absolue	124

Ont obtenu :

M. Jacques RUEFF, comme Président pour 1953 : 240 voix, élu.

M. Raymond RIVET, comme vice-président pour 1953-1954-1955 : 240 voix, élu.

M. Gabriel CHEVRY, comme membre du Conseil pour 1953-1954-1955 : 244 voix, élu.

M. Jean PREVOT, comme membre du Conseil pour 1953-1954-1955 : 243 voix, élu.

En conséquence, le Conseil de la Société de Statistique de Paris est composé comme suit pour l'année 1953 :

Président : M. Jacques RUEFF.

Vice-Présidents : MM. P. GEMAEHLING, R. HENON, R. RIVET.

Secrétaire général : M. P. DEPOID.

Trésorier-archiviste : M. D. GENSBITTEL.

Membres du Conseil : MM. P. CAUBOUÉ, G. GUILBAUD, M. DUMAS, M. BRICHLER, G. CHEVRY, J. PREVOT.

La séance est levée à 19 h. 15.

II

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 7 JANVIER 1953

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. CHARLES PENGLAOU, PRÉSIDENT SORTANT.
INSTALLATION DU PRÉSIDENT POUR 1953 ET DU BUREAU.
DISCOURS DE M. JACQUES RUEFF.
APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE.
NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.
COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.
ATTRIBUTION DU PRIX BOURDIN.
REMISE D'UNE MÉDAILLE A M. ALFRED BARRIOL.

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. CHARLES PENGLAOU, PRÉSIDENT SORTANT.

La séance est ouverte à 21 h. 30 dans les Salons de la Maison des Polytechniciens, par M. Charles PENGLAOU, Président sortant, qui prononce l'allocution suivante :

MES CHERS CONFRÈRES,

Il est de tradition qu'avant de transmettre le flambeau à son successeur, le Président sortant adresse ses remerciements au Secrétaire général pour la précieuse assistance qu'il lui a apportée. Tradition n'est pas raison. Et, si je m'adresse ce soir

à M. Depoid, c'est pour lui dire publiquement ma satisfaction d'avoir été son collaborateur pendant cette année au cours de laquelle la tâche du Secrétaire général a été singulièrement lourde.

Je faillirais à mes obligations, et cette fois-ci à la tradition, si je n'assurais de notre profonde reconnaissance M. Gensbittel, notre diligent Trésorier, qui est, non seulement un calculateur émérite, mais également le tenace quêteur de nos cotisations.

C'est encore une tradition, pieuse celle-ci, que d'évoquer la mémoire des confrères décédés au cours de l'année. Je vous rappelle que nous avons eu à déplorer la disparition de MM. Joseph Bouvier, Pierre Carteron, Lucien Coquet, Jean Laurent, Léon Neurisse et René Théry.

J'ai exprimé aux familles de nos regrettés confrères, en votre nom et en mon nom personnel, nos profondes condoléances.

Je serais assez incliné à croire, mes chers confrères, qu'on nous taxera d'éclectiques quand on aura parcouru la nomenclature des communications développées devant notre Société l'année écoulée. Les sujets les plus divers ont été, en effet, traités : économique par M. A. Sauvy (*Variations des prix de 1810 à nos jours*) et par M. L. Camu (*Les conditions du retour à l'équilibre monétaire international*), démographique par MM. le Dr Aubenque et P. Thionet (*Statistique de tailles et poids des écoliers*), industriel par M. R. Hénon (*La méthode de classification des laines*), financier par M. P. Cauboue (*Évolution de la lettre de change*), psychologique par M. M. Allais (*La psychologie de l'homme raisonnable devant le risque*), méthodologique par M. Jacques Pinel (*Une nouvelle méthode de classification et de recherches*), politique, enfin, par M. A. Sauvy (*La science et la politique*).

Et la statistique, demandera-t-on? Mais elle est partout et si je ne craignais pas d'apporter l'eau à mon moulin je dirais que notre discipline — celle que nous nous efforçons ici de parfaire et d'honorer — a été à la base de toutes ces communications si variées, mais pourtant proches par la méthode, par la démarche, par la manière de saisir et de traiter les sujets. Avons-nous voulu démontrer que les données de l'expérience pouvaient être traitées par les moyens statistiques? Avons-nous recommandé aux distingués auteurs des communications tel ou tel thème pour illustrer quelque thèse *a priori*? Pas le moins du monde. Ces auteurs, que je remercie et félicite une fois de plus, ont eu l'initiative de leur sujet, mais leurs communications se sont tout naturellement orientées vers une certaine manière, une certaine méthode, un certain traitement. Vous n'avez pas été surpris de constater que, si leurs messages étaient différents, combien ils étaient pénétrés par une conception analogue, imprégnés par une méthode commune.

Ainsi se trouve démontré s'il en était besoin que la statistique, dans la mesure où ses principes de rigueur sont strictement observés, peut et doit être d'un grand secours pour l'étude scientifique, ne prononçons pas exhaustive, des phénomènes les plus divers et qu'elle se révèle non seulement la plus féconde, mais dans bien des cas, la seule praticable dans les travaux qui ont pour objet la recherche des lois gouvernant les ensembles, qu'il s'agisse de populations humaines, qu'il s'agisse d'agrégats, ou de particules physiques. Toutes les fois qu'il est impossible ou vain d'atteindre l'élément individuel d'un ensemble ou d'un groupement donné, il est indispensable, il est de bonne méthode de recourir au traitement statistique. Ce n'est pas la première fois, fort heureusement, que la démonstration en est faite et il me paraîtrait puéris de vous présenter cette situation comme une découverte. Néanmoins, il me paraît nécessaire, surtout en dehors de notre milieu, c'est-à-dire *coram populo*, de rendre manifeste cette vérité.

Et si l'on devait tenir cette déclaration comme platonique, j'ajouterais tout de suite que notre Conseil d'administration, prolongeant la parole par l'action, a décidé au cours de l'année la création d'un Comité de propagande. Il n'est pas exclu que l'un de ses objectifs a été de déterminer l'accroissement du nombre des membres de notre Société. Mais il a surtout en vue d'atteindre les milieux sociaux les plus divers pour leur montrer comment et en quoi la statistique pouvait être l'un des plus puissants moyens de recherche et d'action. Je tiens tout spécialement à exprimer mes plus vifs remerciements à tous ceux qui se sont dépensés, à M. R. Hénon, qui a bien voulu présider nos séances avec une autorité et une bienveillance justement appréciées, à M. P. Depoid, pour qui le Comité constitue une charge supplémentaire, à MM. le Dr Aubenque, Brichler, Chevry, Guilbaud, Potut, dont l'activité a été féconde tant au point de vue du recrutement que de la diffusion des idées qui nous sont chères.

J'ai dit, et beaucoup d'autres l'ont déclaré et prouvé avant moi, que se constituait un nouvel humanisme, un humanisme statistique. Considérons les cantons dans leurs

situations respectives, qu'il s'agisse de la microphysique, de la sociologie, voire même de la médecine, sans énumérer les techniques. Les univers étudiés par nos savants ne sont plus soumis à ces lois au déterminisme rigoureux, conception idéalisée au XIX^e siècle. Nous sommes déjà loin d'Émile Boutroux qui, pour introduire une certaine liberté dans l'ordre des phénomènes, imaginait des séries ou des séquences rigides au long desquelles il insérait sa mémorable contingence. Nos conceptions actuelles sont inéluctablement orientées vers le probabilisme, vers la loi statistique. Qu'il y ait encore un hiatus entre ces vues synthétiques et la pratique de notre discipline, c'est ce qu'on ne saurait nier. Mais il nous appartient de relier ce qui n'est qu'une vue de l'esprit, au reste légitime, à la pratique d'une méthode depuis longtemps élaborée; telle est la mission dévolue à tous ceux qui militent en faveur d'une extension d'un art où excellent les membres de la Société de Statistique de Paris.

Il en est un qui depuis bien des lustres a manifesté de son choix et de sa prédilection pour la statistique, qui lui a conféré une importance fondamentale dans ses recherches économiques approfondies, qui lui a donné ses lettres de noblesse à l'occasion de ses investigations dans l'ordre monétaire. J'ai cité M. Jacques Rueff, membre de l'Institut, juge à la Cour de Justice de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, que j'ai le grand honneur ce soir de recevoir comme Président de notre Société pour 1953.

*
* *

MON CHER PRÉSIDENT,

Me tournant maintenant vers vous, je ne saurais vous dire à quel point je suis victime ce soir d'un complexe d'infériorité. Je ne vais disposer que de quelques instants pour résumer une œuvre considérable, une œuvre qui, comme les plus géniales, résiste à toute exégèse exhaustive. Et pourtant quelle est ma familiarité avec votre pensée (je n'ai pas cessé de vous lire depuis la publication en 1922 de votre premier livre sur les sciences physiques et les sciences morales — et c'est pour une raison d'euphonie que je n'en reproduis pas le titre exact)! Les thèses, ou plus exactement la thèse, que vous avez développées au cours de plus de trente années abondent en matériaux, en analyses, en synthèses que je m'en veux beaucoup ce soir de n'en présenter qu'un raccourci que vous assimilerez, sans doute, vous qui êtes l'apologiste des vrais droits, à une trahison. A la vérité, je sais que vous ne me ferez pas un mauvais sort. Vous avez fait vôtre la déclaration de Montaigne, hautaine quelque peu mais qui n'a rien de méprisant, aux termes de laquelle il ne vous paraissait pas convenable de répondre aux objections qui vous étaient opposées. J'indique tout de suite que je n'ai pas à en formuler moi-même et que mon propos au surplus n'est pas de rappeler les grandes lignes de votre œuvre, mais de dégager — pour mon plaisir et sans provoquer trop de déplaisir à nos auditeurs — les idées maîtresses de vos écrits que tous connaissent sans doute mais que tous n'ont pas lus *in extenso*.

Il est dans les traditions de notre Société de présenter le *curriculum vitae* du nouveau Président. J'y ai pensé mais à ma grande confusion je n'ai pas trouvé d'éminentes fonctions publiques que vous n'avez exercées et de hautes dignités qui ne vous aient été conférées. Car il ne fallait pas songer, peu de temps m'est imparti en effet et je ne voudrais pas lasser l'attente de nos confrères qui n'auront de cesse que je n'en ai terminé pour vous entendre, il ne fallait pas songer, dis-je, à dresser un catalogue de ces fonctions et dignités. Je m'abstiens donc puisque, au reste, ces faits appartiennent au domaine public, au domaine européen puisque vous faites partie depuis quelques semaines de cette Cour de justice où les plaideurs ne pourront plus se draper dans la toge de leur souveraineté nationale.

*
* *

Dans le livre, petit par ses dimensions, mais vaste par son objet, que vous écrivîtes en 1922, vous avez analysé les fondements de ce que vous avez appelé l'économie politique rationnelle. Il vous est apparu dès l'origine de votre production que toutes les sciences étaient du même type, à savoir qu'elles comportaient une *branche expérimentale* ou d'observation, qui aboutit nécessairement à l'élaboration des lois empiriques et une *branche rationnelle* qui crée les causes. Discuter de cette épistémologie

sortirait de mon sujet, mais je replacerais bien volontiers cette conception dans son époque même, celle qui a été marquée en France par la philosophie scientifique de Henri Poincaré. Lui aussi retenait la donnée expérimentale : la gravitation est l'unique force agissant sur les astres ; pour le surplus, il estimait que les propriétés auxquelles nous conduit le raisonnement ne sont que de simples définitions ou conventions qui dérivent de nos constatations mais ne nous sont pas données : telles l'homogénéité, l'isotropie, la tri-dimension de l'espace mathématique.

Vous référant à la morale, car il s'agissait pour vous de montrer que la méthodologie scientifique devait s'étendre, en bonne logique, à l'éthique, vous constataz que « les lois morales sont » et c'est là ce qui vous intéressait au point de vue scientifique. Vous rejoigniez ainsi certaines conceptions de sociologues, telle la science des mœurs de Lucien Lévy-Bruhl, ou la science de fait, de constatation un peu à la manière de H. Spencer. Je voudrais éviter ici une confusion en signalant que cette branche expérimentale ou d'observation de la morale ne s'arrête pas seulement à des constatations de faits bruts ou à des jugements de faits. La recherche doit s'étendre à ce qu'on a appelé les jugements de valeur ou d'appréciation des faits bruts. C'est bien à cet ensemble de faits et de jugements portés sur ces faits que s'adresse votre première démarche, celle qui constate.

Par la suite, et vous nous introduisez alors dans la branche rationnelle de la morale, vous cherchez si et dans quelle mesure les jugements idéaux que constitue l'éthique d'une société donnée concordent avec l'état de fait, de mœurs, de coutumes, d'institutions que présente cette société. Vous entreprenez alors la mesure des écarts existants, singulièrement sur le plan économique. Vous analysez comment se réalise le contrat social et les échanges entre les individus.

L'équité (à défaut d'une norme absolue et inaccessible) réside dans la loi du marché, en d'autres termes dans le libre affrontement de l'offre et de la demande, caractéristique d'un régime libéral.

Or, l'intervention de l'État — ou des groupes de personnes morales ou physiques appuyées ou non par l'État (trusts, etc.) — fausse cet équilibre naturel : l'échange ne constitue plus cette exacte adéquation des volontés individuelles, les créances qui sont à la base du jeu économique n'ont plus la même valeur d'un côté comme de l'autre des échangistes. La fausse créance est estampillée comme vraie créance par les autorités de tutelle et doit être acceptée par l'une des parties, qui se voit en conséquence spoliée. De telles manifestations trouvent leurs justifications dans une idéologie fort répandue à notre époque, qui invoque les nécessités nationales, voire même des raisons d'équité. Dans le monde entier a été instauré un régime de réglementation autoritaire qui fait pencher le fléau de la balance au gré de décisions arbitraires, fait du prince, sous la pression des factions politiques qui représentent des intérêts particuliers et inhibent la naturelle compensation des volontés individuelles singulièrement sur le plan économique.

Votre philosophie réaliste se réfère incontestablement quoique implicitement à un modèle mécanique — et en cela elle est bien cartésienne. Les compétiteurs sur le plan économique peuvent être assimilés à des particules en perpétuel affrontement. En physique, il se produit dans un milieu donné d'incessantes adaptations sitôt qu'il y a rupture d'équilibre. Le système considéré devient stable, normal, tant que des pressions extérieures ne viennent pas perturber l'harmonie réalisée. Les particules, même dans le mouvement brownien, ne font qu'occuper la place qu'elles doivent occuper en vertu d'une loi naturelle.

Dans le domaine social, les interactions des molécules — individus ou personnes morales — sont sous les régimes actuels fréquemment altérées par des interventions considérées par vous comme abusives, autoritaires. Moi particule humaine, je suis astreint à échanger une créance (car au fond tout revient à une valeur échangeable même lorsqu'il s'agit d'un bien réel) contre une autre que je sais n'avoir pas la même consistance économique. Si je vais porter mon or, *volens nolens*, à l'Institut d'émission, je sais bien que je me dépouille d'une partie de mon patrimoine, que j'en amoindris la valeur d'échange. Si j'avais la faculté d'envoyer mes lingots aux États-Unis, je sais bien que les 35 dollars l'once, qui me seraient payés, ne correspondent pas à leur valeur réelle. Si je trouve dans la succession de mes parents de la rente 3 % perpétuel souscrite avant 1914 au pair, je sais très bien que mon patrimoine familial a été frustré de la plus grande partie de son pouvoir d'achat.

En définitive, la branche rationnelle de la morale constituée à l'image de celle des sciences comprendra toutes les recherches tendant à retrouver les véritables équilibres, les justes pondérations, les harmonies équitables. Seul, le régime dit libéral est suscep-

tible de réaliser au mieux cet idéal de justice que réclame notre moraliste. Il faut reconnaître qu'il n'a jamais varié et qu'il s'est évertué à dénoncer les faux dieux, les *idola* qu'une société déliquescence tend à nous imposer comme des dogmes.

Il ne m'appartient pas de prolonger ce voyage au « pays des faux droits » ni de rechercher dans cette somme que constitue *l'Ordre social* tous les arguments qui sont prodigués par notre auteur pour corroborer sa thèse, encore moins de critiquer la valeur dialectique de ses preuves. Le moraliste, et il ne m'en voudra pas trop d'évoquer les Messieurs de Port-Royal auxquels il s'apparente par plus d'un trait grâce à l'inspiration janséniste de ses conceptions de base, le moraliste, dis-je, récuserait les arguments qu'on pourrait lui opposer, à savoir qu'il faut composer avec la vie, que les méthodes de direction économique incontestablement funestes en temps de paix se justifient en temps de pénurie, ou de mobilisation générale des activités pour faire front au danger national, que cette compensation de créances à valeurs inégales trouve sa légitimation non seulement dans les circonstances actuelles mais dans les économies qui se veulent dynamiques où le débiteur, l'entité agissante, doit être préféré au créancier, l'être passif... Je ne m'avancerai pas sur ce terrain de la transmutation des valeurs, suivant l'expression de Frédéric Nietzsche, car ce serait tout un traité de morale qu'il faudrait écrire ou une somme philosophique sur le bien et le mal, ou encore, sur le mode plaisant qu'affectionnait Erasme de Rotterdam, un éloge de la folie où je décrirais le dévergondage contemporain sous ses multiples formes inflationnistes.

Me pardonnerez-vous de ne pas nous entretenir davantage de votre énergique croisade contre les faux droits et d'en venir sans plus tarder à ce qui, dans votre œuvre a un intérêt tout spécial pour les statisticiens qui sont ici réunis ce soir et qui escomptent tant de votre présidence pour le lustre de notre chère Société.

* * *

Attentif au développement de la pensée scientifique, notre nouveau président, mes chers confrères, après s'être rallié aux doctrines conventionnalistes, n'a pas laissé d'évoluer en suivant au surplus sa propre ligne et en cherchant la confirmation de ses propres doctrines notamment dans les travaux de ceux qui se sont préoccupés de l'infiniment petit. Il me paraît superflu d'évoquer devant vous la théorie cinétique des gaz et les grandes œuvres qui lui ont été consacrées depuis le commencement du siècle. La pénétrante intelligence de M. Rueff ne pouvait pas ne pas être frappée par les thèses sur la structure discontinue de la matière et sur les lois que des physiciens comme Avogadro, Maxwell, Jean Perrin et combien d'autres en avaient proposé. C'est à cette époque qu'en réaction contre les dogmes de la physique classique, autrement dit molaire, se conçoit une construction du monde régie par la loi statistique.

Adonné aux études économiques et plus spécialement monétaires, notre Président entendra faire appel aux constatations de la nouvelle physique pour expliquer certains faits relevant de l'économie politique puisqu'il s'agit toujours de phénomènes collectifs, de phénomènes de masse. L'introduction à la *Théorie des phénomènes monétaires* (Statique) qui date de 1927 souligne fortement ce rapprochement entre les domaines de la physique et de l'économique. Aussi conviendra-t-il d'élaborer de nouvelles méthodes d'investigation propres aux sciences économiques, mais semblables, dans leurs principes sinon dans leurs détails d'application, aux méthodes en honneur dans toutes les sciences du réel. C'est donc à la technique statistique que se référera l'auteur dans sa nouvelle œuvre qui porte en *incipit* : *L'Économie politique, science statistique*. Qu'il suffise de rappeler succinctement quelques-unes des applications, toujours ingénieuses, que propose M. Rueff aux phénomènes monétaires. Les observations qu'il rapporte ont, au demeurant, une portée qui dépasse le plan de ses recherches. Il me paraît donc opportun de les signaler.

Quelle est la valeur d'un recensement statistique? Une statistique, déclare l'auteur, n'est que l'image d'un fait et comme telle cette accumulation n'est pas science. L'œuvre scientifique ne commence que « si du rapprochement de plusieurs séries de faits on réussit à dégager une relation générale et permanente, vraie ici et là, partout et toujours tant que subsisteront les conditions dans lesquelles elle aura été observée ». « Une série de chiffres, tant qu'on ne sait pas la relier à d'autres séries de chiffres, ce n'est rien, qu'un fait divers précis. Et des diagrammes, si bien établis qu'ils soient, peuvent donner à un financier la possibilité d'accomplir les gestes extérieurs de l'action raisonnée, non celle de comprendre les événements qu'ils décrivent. » De telles pré-

cautions méthodologiques ont-elles eu l'audience qu'elles méritent. On peut en douter si l'on parcourt tant de recueils statistiques où les dénombrements sont présentés sans qu'on sache bien les conditions dans lesquelles ils ont été faits et partant si ces matériaux bruts peuvent être utilisés même par les hommes d'action qui devant la carence des sources préfèrent s'en référer à leurs propres intuitions. J'ai moi-même assez exhorté dans cette enceinte à l'examen attentif des sources et à l'observation des principes d'élaboration pour qu'il me soit permis de ne rien ajouter.

Ce récolement doit être fait en vue d'une fin explicite. Le travail de recensement ne peut être scientifiquement ordonné qu'à la condition de prendre son origine dans une hypothèse de base, laquelle oriente les investigations, permet de sélectionner les données brutes et d'en opérer objectivement le dénombrement. Encore ne sont-ce là que les premières démarches du statisticien. Mais ici il faut ouvrir une parenthèse pour dissiper toute ambiguïté.

Nonobstant certaines apparences, je ne crois pas que M. Rueff incline à tenir la statistique pour une science. L'économie politique, science statistique, cela veut sans doute signifier qu'une théorie économique ne saurait être scientifique que si la masse des phénomènes observés est étudiée par le moyen des méthodes statistiques. La discipline que nous utilisons s'applique à des séries de recherches spécialisées; elle n'est pas une fin en soi, un ordre d'investigations autonomes. C'est un ensemble de moyens adaptés à une fin, un système méthodique pour étudier la réalité dans les différentes formes qu'elle revêt. On comprend donc que cette technique soit utilisée par des savants des différentes branches de la recherche scientifique.

Ceci posé, il reste à établir entre les données chiffrées, ce qui constitue à mes yeux le *quid proprium* de la méthode, des rapprochements, des antithèses, des corrélations numériques. Ce n'est que sur ce travail de trituration que pourront être élaborées ce qu'on est convenu d'appeler des lois, c'est-à-dire des liaisons permanentes entre des phénomènes ou des séries de phénomènes sans connexions aux yeux du vulgaire. M. Rueff n'y a pas failli et, selon l'expression de Gassendi dans ses *Animadversiones*, notre *mirificus adolescens*, traduisez « jeune homme de grand mérite » a entendu dès 1925 établir une corrélation entre l'assurance chômage et le chômage lui-même une corrélation qui a été consacrée par l'audience mondiale sous l'appellation flatteuse de « loi de Rueff ».

De suggestives applications de ces principes trouvent place dans cette œuvre de maturité parue en 1927, cette *Théorie des phénomènes monétaires* pour laquelle je ne cache pas ma dilection, où l'on relève tous les procédés de la méthode statistique habilement utilisés. Je n'en retiendrai que ce qui a trait à l'équation des échanges et surtout à l'étude très fouillée sur le rapport de la circulation — crédits à la circulation — billets. Je connais peu d'exemples d'une dialectique statistique aussi souple, soit qu'il s'agisse de déterminer le montant des dépôts bancaires au vu de données fragmentaires, soit qu'il s'agisse d'analyser les flux des Chambres de compensation bancaire, dans le but de préciser les termes M et M' , V et V' de la célèbre équation d'Irving Fisher. Réussite rarement égalée qui doit rester comme le modèle idéal de la recherche statistique en matière monétaire. Dois-je ajouter que les argumentations de l'auteur n'ont rien perdu de leur actualité puisque dans certains milieux de banquiers on se demande présentement si la distribution du crédit doit être réglementée et, dans l'affirmative, s'il ne conviendrait pas de contrôler uniquement l'émission fiduciaire, sans imposer de normes aux établissements bancaires pour la régulation de la monnaie scripturale. Combien il serait intéressant que M. Rueff entrât de nouveau en lice pour trancher une difficulté qui divise de nos jours les praticiens les plus expérimentés.

Il n'est personne qui ne sache que la *statistique monétaire* de notre auteur devait être suivie d'une *dynamique*. Celle-ci a été enrobée dans les chapitres de l'*Ordre social*. Me permettez-vous, mon cher Président, de le regretter quelque peu. Je sais cependant les raisons qui ont provoqué votre décision. Votre *Statique*, c'est vous-même qui l'avez déclaré, avait essentiellement pour objet de décrire les actions qui assurent et maintiennent l'immobilité du niveau général des prix, alors que votre *Dynamique* présente l'explication causale du déplacement des équilibres, somme toute la théorie de l'évolution économique. Il vous est apparu au cours de vos longues méditations que de nouveaux comparses devaient être introduits sur la scène monétaire, ceux que vous aviez tenu dans la coulisse en 1922. Vous avez envisagé dès lors l'intrusion des facteurs politiques, des idéologies, des conceptions morales ou pseudo-morales comme dénaturant, faussant cet équilibre naturel auquel j'ai fait précédemment allusion. Vous aviez parlé de morales euclidiennes et de morales non-euclidiennes, vous parlez

maintenant de monnaies convertibles et de monnaies inconvertibles, de vrais droits et de faux droits, de la régulation monétaire si différente suivant qu'elle se réalise dans les régimes où seules les vraies créances sont éligibles à l'escompte ou dans ceux où ce sont les fausses créances qui y ont accès. Et voilà bien dans quels termes tragiques vous mettez nos civilisations sophistiquées devant l'option morale, objet de vos préoccupations de jeunesse. Grâce à vous le dilemme a été posé, mais je ne suis pas sûr que nos esprits sinistres soient en mesure de se déclarer. Je suis moins certain encore que vos principes tout de lucidité soient le point de départ d'une réforme sociale dans des temps aussi bouleversés que les nôtres où les valeurs humaines sont controversées, où la grande tradition de l'humanisme semble altérée, où les factions l'emportent sur les individus, où les masses faites cependant de personnes ont horreur de l'humain.

* * *

Ces remarques sommaires à l'endroit de certaines caractéristiques de vos beaux travaux, mon cher Président, sont muettes sur votre virtuosité dialectique, comme aussi sur votre vaste culture assortie de connaissances précises et d'une probité absolue quant au choix des sources à partir desquelles vous raisonnez. Puis-je assez souligner de surcroît que vous exploitez toutes les ressources d'une discipline à laquelle nous sommes particulièrement attachés : la statistique. L'homme de science, je l'ai dit mais je ne saurais le répéter avec trop de force, est égal au moraliste et c'est une heureuse fortune de trouver en vos travaux une synthèse à laquelle n'accèdent que de rares privilégiés.

Puis-je en terminant louer votre style, si clair, si limpide. Vous frappez avec bonheur des formules lapidaires qui font image. Le signe monétaire, avez-vous écrit, n'est pas plus la monnaie qu'un uniforme n'est un soldat. Mieux, en utilisant la métaphore : « la demande, fille du désir et souveraine enchaînée », l'hypotypose (pardonnez-moi ce rappel de l'ancienne rhétorique) : « Le droit, c'est la coque qui enveloppe le fruit; toutefois la coque peut être vide, en tout ou en partie ». Vous illuminez ce qui était obscur, vous me révélez soudainement à moi-même ce que je pressentais faute de l'avoir explicité. Ces exemples, choisis au hasard des pages substantielles que nous vous devons, pourraient être multipliés.

Vous ne vous contentez pas des seuls moyens stylistiques. Il vous apparaît toujours opportun de rendre tangibles les lois les plus abstraites par des représentations graphiques suggestives, qu'il s'agisse de courbes souvent tracées dans un espace logarithmique, qu'il s'agisse encore de simples schémas. En maniaque de la statistique je les ai comptées, ces figurations. Mais il n'importe pas de donner ici le résultat de ce recensement. Je ne sais si, comme on l'a dit, vous appartenez à l'école de Walras. Vos thèses sont trop imprégnées de l'humain pour affirmer qu'elles sont exclusivement économétriques. Comme votre maître Colson, vous ne dédaignez pas la formule mathématique qui condense votre pensée. Mais aucun modèle mécanique à la Lord Kelvin ne vous satisfera pleinement si vous ne la dépassez.

C'est sur ces quelques caractéristiques de votre pensée et de son affabulation que je veux m'arrêter en vous priant de prendre place au fauteuil présidentiel de la Société de Statistique de Paris.

INSTALLATION DU PRÉSIDENT POUR 1953 ET DU BUREAU. DISCOURS DE M. JACQUES RUEFF.

M. Jacques RUEFF remplace au fauteuil présidentiel M. Charles PENGLAOU, et prononce le discours suivant :

MON CHER PRÉSIDENT,
MES CHERS COLLÈGUES,

Je voudrais que vous sachiez combien j'apprécie l'honneur que vous m'avez fait en m'appelant à présider vos débats.

C'est la grande sagesse de notre Société que de préparer de longue date, par une lente maturation, ceux qu'elle destine à la magistrature suprême.

Hélas le diable qui, dit-on, ne dort jamais s'est évertué à m'empêcher d'accepter une dignité à laquelle j'attache le plus grand prix. Depuis le 1^{er} décembre, en effet,

je suis devenu membre de la Cour de Justice de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier. Or le premier devoir d'un magistrat du siège est de siéger. Et le siège est à Luxembourg. Il a fallu toute l'ingéniosité amicale de votre secrétaire général pour me permettre de recueillir des mains de mon prédécesseur le fardeau de la présidence. Encore est-il qu'il n'y a réussi qu'en renouvelant le geste de Josué, au point d'avancer jusqu'au 7 janvier ce 2^e mercredi du mois, voué, de toute éternité, aux fastes de nos réunions statistiques. Je dois m'excuser très humblement d'avoir été l'occasion, sinon l'auteur, de cette grave perturbation aux lois de la mécanique céleste. Je voudrais vous donner l'assurance que je ne recommencerai pas. Mais, hélas, je reste soumis aux tracasseries du Malin et à toutes les conséquences qu'elles peuvent exercer sur mon assiduité à vos réunions. J'aurais dû constater ce risque en me démettant des hautes fonctions que votre amitié venait de me confier. Votre Secrétaire général ne l'a pas voulu.

Je l'en remercie très affectueusement, en même temps que je m'excuse, par avance, auprès de nos éminents vice-présidents, des charges que mes probables infidélités à nos séances leur transféreront.

C'est cependant avec une profonde émotion que je vois, ce soir, mon nom inséré dans la liste prestigieuse de vos Présidents successifs. L'ampleur de leurs titres, l'éclat de leurs travaux sont tels qu'ils peuvent bien légitimement intimider, au jour de son intronisation, celui qui a le privilège d'accéder à la Présidence.

Ce privilège est encore accru, pour moi, par la haute personnalité de mon prédécesseur. Sa carrière présente un bien rare équilibre entre la pratique et la théorie. Tel Antée, qui reprenait des forces toutes les fois qu'il touchait la terre, il semble qu'il ait constamment voulu retremper ses facultés d'analyse par le contact avec les réalités les plus concrètes. Les succès qu'il a obtenus dans l'action ne sont pas moindres que ceux qu'il a tirés de la méditation.

Pour ne parler que de ceux-ci, il faudrait présenter le tableau de son œuvre écrite, qui est considérable. Si je le tentais, j'excéderais de beaucoup les limites du temps dont je dispose. Qu'il me suffise de marquer que tous les techniciens de la Banque puisent leur science dans ses cinq monographies, qu'il n'est presque aucun aspect des techniques modernes de financement auxquelles il n'ait consacré un ouvrage, que les nombreuses traductions dont ses livres ont été l'objet marquent l'estime dont ils jouissent hors de nos frontières.

Mais au-dessus et au-delà de ces travaux techniques, nous devons à notre Président sortant des contributions de la plus haute portée philosophique et humaine. J'en trouve en quelque sorte l'essence dans cette admirable communication présentée à notre Société le 17 mars 1948 sur « les pourfendeurs de statistiques ». Là, mon éminent prédécesseur s'est élevé sur les plus hauts sommets de l'esprit pour tirer de notre science ses ultimes enseignements.

Mon cher Président, par l'étendue de votre œuvre, vous êtes un de ces sages auxquels rien de ce qui est humain n'est étranger. Notre Société est fière de vous compter parmi ses anciens présidents, autant que moi, fier de vous succéder.

* *

L'émotion suscite, paraît-il, chez les vieillards, l'évocation du passé. Ce sont tous mes premiers souvenirs statistiques qui remontent, ce soir, à ma mémoire.

Je crois bien que c'est en 1922 que je suis entré dans notre Société. J'avais deux parrains prestigieux : MM. Colson et Émile Borel. J'avais été accueilli par la chaude amitié d'Alfred Barriol. Nos réunions avaient lieu dans la Salle des Sociétés savantes. Je me vois encore arrivant au premier dîner, qui était suivi d'une communication de notre ami Bunle. J'ai été, dans toutes les années qui ont suivi, d'une fidélité exemplaire à nos réunions. Puisse-t-elle me valoir des indulgences suffisantes pour excuser mes prochaines défections.

Je baignais alors dans un véritable enthousiasme statistique. Je venais de commencer un cours à l'Institut de Statistique de l'Université de Paris, qu'Émile Borel venait de faire créer. Mon premier enseignement était consacré aux « Notions mathématiques indispensables à l'étude des phénomènes économiques ». Tous mes travaux de cette époque étaient inspirés du désir de soumettre à l'épreuve des faits, statistiquement observés, les théories économiques. J'avais obtenu, dans divers domaines, des résultats encourageants. La première communication que j'ai faite à notre

Société portait sur « Le change, phénomène naturel ». C'était, je crois, en décembre 1922. Elle était appuyée d'une profusion de diagrammes, que l'amicale obligeance de Barriol m'avait aidé à réaliser. Dans l'Inspection des Finances, on susurrerait que je cultivais les courbes, donnant à ce vocable honnête un contenu lascif qui me remplissait de confusion.

Au soir d'une carrière au cours de laquelle des obligations administratives ont souvent contrecarré mes aspirations aux études sérieuses — je veux dire statistiques — je demeure convaincu que seul le souci constant de vérifier par la statistique les constructions rationnelles, peut donner à l'économie politique le sérieux et l'efficacité dans l'action qui lui font encore trop souvent défaut. Il éviterait bien des dogmatismes et bien des erreurs.

Il est vrai que, depuis l'époque que j'évoque, l'esprit scientifique a fait de grands progrès dans le domaine économique. En 1922, le nombre de ceux qui connaissaient, ne fût-ce que de nom, Walras, était infime. J'avais eu l'impression, en le commentant dans mon petit livre *Des Sciences physiques aux Sciences morales*, de le tirer du plus profond oubli. La Société d'économétrie n'existait pas. Je crois que c'est vers 1930 que Ragnar Frisch nous a réunis, Divisia et moi, au Café d'Harcourt — qui n'existe plus — pour nous soumettre son projet. Il me semble bien que c'était Divisia qui était l'inviteur. En tout cas, nous avons adhéré d'enthousiasme. La Société d'Économétrie vit maintenant d'une vie intense. Oserais-je vous dire que je ne me sens pas toujours à l'aise dans les travaux de beaucoup de ses plus actifs adhérents. J'ai souvent l'impression que le lien entre la théorie et la vérification statistique est plus formel que réel et que l'objet est, ou un résultat de pure théorie, ou un résultat de pure statistique, mais non la constante vérification, comme en physique — de l'un par l'autre.

J'ai aussi le sentiment que le souci de la vérification expérimentale, je veux dire statistique, a très peu pénétré l'enseignement économique proprement dit et que, même là où des vérifications existent, elles ne sont presque jamais présentées aux étudiants.

Assurément le temps n'est plus où le directeur d'une grande revue littéraire répondait à M. Colson — qui lui apportait un article contenant des courbes sur le trafic des chemins de fer : « Monsieur, ma revue n'est pas un journal illustré ». Mais on est bien loin encore d'un enseignement où tout principe ne serait tenu pour vrai que lorsqu'il aurait été vérifié par les faits. Je voudrais que l'on ne dise jamais « tel principe est vrai » mais seulement, comme les physiciens : « il est vrai avec tel degré de précision, dans telles ou telles conditions où on l'observe ».

Pour qu'on en arrive là, il faut que tous les économistes soient convaincus que leur science est une science « statistique », au sens où l'est la physique moderne, c'est-à-dire une science où les apparences que l'on observe ne sont qu'une vue globale — macroscopique disent les amateurs de termes savants — de l'activité simultanée d'éléments innombrables indépendants les uns des autres.

Si cette nature statistique des phénomènes économiques était présente à l'esprit de tous les économistes, ils ne s'étonneraient pas de l'inégale précision et quelquefois de la totale imprécision des lois de succession qu'ils réussissent parfois à dégager. Ils sauraient que les lois des gaz sont plus ou moins vérifiées suivant que les molécules sont plus ou moins éloignées, donc indépendantes les unes des autres, et que si le bonhomme d'Ampère réussissait à former un flot de molécules parallèles, le deuxième principe de la thermodynamique — le principe de Carnot — cesserait purement et simplement d'être vrai.

Ceux à qui cette notion est familière ne peuvent s'étonner de voir certaines lois régir les marchés financiers, monétaires ou commerciaux et ne plus donner qu'une image imparfaite ou inexacte des réalités observables sur les marchés de détail ou sur ceux qu'affectent de puissantes formations syndicales. Bien plus : l'enseignement du bonhomme de Maxwell nous permet de comprendre qu'une loi économique puisse cesser entièrement de régir les phénomènes lorsque les volontés individuelles peuvent être rendues parallèles par une organisation appropriée.

Plusieurs esprits éminents tournent en dérision l'utilisation en économie politique des notions de résistance et de frottement. La réalité économique, disent-ils, ne comporte jamais de milieux sans résistance ni frottement. Mais la réalité physique non plus. Et cependant la théorie des gaz parfaits aide à comprendre les propriétés des gaz réels, comme la théorie des marchés parfaits pourrait encore, de nos jours, éclairer certains économistes, qui, pour trop voir la rigidité des structures économiques présentes, renoncent à y rechercher des approximations plus ou moins imparfaites

de rapports de succession qui ne seraient rigoureux qu'à la limite, sur des marchés parfaits.

Cette question du degré de rigidité existant, en fait, dans les divers milieux économiques, présente une importance pratique et théorique considérable.

Sur le plan de l'action concrète, j'ai souvent l'impression que la grande querelle entre dirigistes et libéraux n'est, au fond, qu'une divergence d'opinion sur l'efficacité de fait du mécanisme des prix dans les structures économiques présentes. Or, je n'ai jamais vu dans les traités qui affirment la nécessité de suppléer à une prétendue inefficacité des prix, une tentative pour la mesurer.

Je suis convaincu que toute tentative de ce genre bouleverserait les vues *a priori* qui inspirent certains des traités les plus récents et les plus remarquables. Voyez, par exemple, le prodige allemand, au lendemain de la réforme monétaire. Il révèle une plasticité économique qui dépasse tout ce que l'on pouvait *a priori* imaginer.

Sur le plan doctrinal, toute la théorie de la plus-value, qui est la base de l'économie marxiste, est construite sur l'affirmation implicite que les salaires ne sont jamais fixés par un mécanisme de marché, mais toujours par l'action concertée des employeurs.

Or jamais les critiques de la théorie marxiste n'ont, à ma connaissance, tenté de déterminer, dans les conditions de fait qu'ils observaient, le degré de mobilité des salaires et leur dépendance des conditions du marché.

Jamais, surtout, ils n'ont montré que les rigidités invoquées pour justifier les dispositions institutionnelles qu'exige la planification économique sont, dans la plupart des cas, l'effet de ces dispositions. Et c'est ainsi que nos théoriciens des structures renouvellent la politique de ce Nathanael dont parle André Gide, et « qui suivait, pour se guider, une lumière que lui-même tenait en sa main ».

Cependant les physiciens mesurent la viscosité des liquides ou des gaz. Croyez-moi, Messieurs les statisticiens, le problème de la rigidité est vôtre. Il est indispensable, il est urgent, que vous trouviez le moyen de la mesurer et qu'à l'avenir on ne dise plus : « la concentration économique a définitivement brisé le mécanisme des prix » mais « le degré de concentration existant en fait, dans telles ou telles conditions économiques, introduit tel degré de rigidité dans tel ou tel aspect du mécanisme des prix ». Alors on verra combien se sont trompés ceux qui ont construit toute leur doctrine sur l'idée que les prix étaient désormais sans action sur les structures.

Je viens d'évoquer la responsabilité des statisticiens à l'égard des rigidités économiques. Elle est totale, parce que nous ne disposons d'aucun sens qui nous donne une idée de la viscosité économique, alors que le simple toucher renseigne le physicien sur la viscosité des liquides.

Or cette remarque est d'une portée générale. Les faits statistiques ne sont directement perçus que lorsque l'observateur satisfait à certaines conditions de dimension relativement aux éléments qui composent le phénomène global et lorsqu'il dispose d'un sens susceptible de le percevoir.

Prenez pour exemple la pression. Les hommes, tels qu'ils sont, sentent la pression des gaz parce que les éléments sensoriels qui nous donnent le sens du toucher enregistrent directement le fait global, non les percussions élémentaires.

Mais un être qui aurait les dimensions du bonhomme de Maxwell, serait, de toute évidence, dans l'impossibilité de percevoir autre chose qu'une série de percussions d'orientation et de grandeur différentes. S'il voulait rechercher les lois des gaz, il n'aurait d'autre solution que de s'adresser à des statisticiens, de leur demander de dénombrer les percussions élémentaires, de mesurer les vitesses des éléments les suscitant et d'en calculer diverses moyennes.

Il découvrirait alors, entre le volume des gaz et la moyenne des vitesses, une relation permanente, qui serait, pour des molécules pensantes, la loi de Mariotte, entre la moyenne quadratique des vitesses et divers autres éléments, une relation qui serait la loi de Gay Lussac.

Et ainsi les molécules statisticiennes auraient, véritablement, créé des faits qui eussent été, pour des molécules pensantes ignorantes de la statistique, entièrement inexistantes.

Messieurs — réfléchissez à cette notion — vous en verrez la généralité. Nous percevons le fait global issu de l'existence de certaines vibrations, entre certaines limites de longueur d'onde, par l'œil, par l'oreille ou par le nez. Mais hors ces limites,

tout se passe comme si ces vibrations n'existaient pas. Songez à toutes les symphonies d'infrarouge ou d'ultra-violet qui se perdent. Vous seuls, Messieurs, pouvez les restituer. Vous êtes les créateurs de tous les faits statistiques que les sens humains ignorent. Vous donnez véritablement aux hommes un sixième sens, le sens statistique, qui fait sortir du néant un monde de faits nouveaux, pour le livrer à la science des hommes.

Jusqu'à présent, c'est surtout en matière sociale que notre activité créatrice s'est exercée. Cela tient au fait que l'homme est, dans la société, exactement comme la molécule pensante qui voudrait découvrir les lois des gaz. Du fait de ses dimensions — qui sont celles de l'élément — seule la statistique peut les lui livrer.

Mes chers Collègues, ces conceptions sont familières à beaucoup d'entre vous. Il n'est, pour s'en convaincre, que de parcourir la liste des communications qui vous ont été présentées. Plusieurs d'entre elles, et notamment celle de M. Penglaou sur « les pourfendeurs de statistique », à laquelle je me réfère tout à l'heure, prouvent surabondamment le haut esprit philosophique qui inspire notre Société.

Il n'en est pas moins vrai que, pour bon nombre de statisticiens, la Statistique est et reste essentiellement l'art du dénombrement.

Ils partagent, à cet égard, l'opinion qu'Eugène Labiche met dans la bouche d'un de ses personnages, l'honorable Magis, secrétaire général de la Société de Statistique de Vierzon, héros des « Vivacités du capitaine Tic ». M. Magis souhaite la main d'une jeune personne et, à celle-ci, pour se concilier les grâces de sa belle-mère, tient le discours suivant :

« La Statistique, Madame, est une science moderne et positive. Elle met en lumière les faits les plus obscurs. Ainsi dernièrement, grâce à des recherches laborieuses, nous sommes arrivés à connaître le nombre exact des veuves qui ont passé sur le Pont-Neuf pendant le cours de l'année 1860. Il y en avait 13.453, dont une dou-teuse. »

Eh bien l'honorable Magis se trompe.

La Statistique est bien une science moderne et positive, mais elle est beaucoup plus que cela. Elle est une véritable catégorie de notre esprit, dans laquelle entre la plus grande part de la connaissance que nous avons de notre monde.

A ce titre elle est l'une des bases — et peut-être la plus importante — de la science contemporaine, en même temps que la source d'une véritable philosophie de l'univers.

Tout cela, il faut que tous les statisticiens le sachent. Il est indispensable qu'ils se rendent compte que, quel que soit le compartiment dans lequel ils exercent leur art, ils sont directement tributaires de l'une des formes les plus hautes de la connaissance humaine.

De ces considérations, il me semble que nous devrions tirer des conséquences pratiques, tant en ce qui concerne la structure des diverses sociétés savantes vouées à l'étude des activités statistiques, que l'enseignement universitaire des disciplines statistiques.

En ce qui concerne notre Société, je souhaiterais que chaque année quelques communications fussent consacrées aux aspects généraux de la philosophie statistique et de la conception statistique de l'Univers. Si des événements contraires ne font pas obstacle à mes activités présidentielles, j'essaierai de les susciter.

Je voudrais aussi — et c'est un effort que j'exerce depuis plusieurs années — que l'Institut international de Statistique reconnaisse et affirme que son activité doit déborder la technique du dénombrement et qu'il consacre une section à l'étude de l'emploi des concepts et des méthodes statistiques dans les diverses disciplines scientifiques.

Enfin, je souhaiterais que l'Institut de Statistique de l'Université de Paris crée un enseignement de philosophie statistique, propre à promouvoir la mentalité statistique dans les sciences et la compréhension du rôle de la statistique dans la connaissance de l'univers.

Mes chers Collègues, je vous sou mets ces vœux. Je serais heureux de connaître votre opinion à leur sujet. Si vous les agréé nous pourrions en faire l'objet de résolutions que nous transmettrions aux autorités qualifiées pour les recevoir — peut-être avec un exposé des motifs. Ainsi, nous aurions, me semble-t-il, poursuivi l'effort

qui s'accomplit dans notre chère Société, depuis bientôt un siècle, pour le perfectionnement, la diffusion et l'éclat de la Statistique, instrument essentiel de la pensée humaine (1).

•APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE.

L'approbation du procès-verbal de la séance du 17 décembre 1952 est ajournée jusqu'à sa publication dans le journal.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

M. le Président fait connaître que les demandes de candidatures présentées à la dernière séance n'ayant soulevé aucune objection, M. Jean BEAUSSIER, M^{lle} Gisèle CHARDON, MM. Jacques CORDEROY du TIERS, Roger DAVAL, M^{me} Madeleine DOM, MM. Albert KIEKEN, Maurice MAINGUY, Lionel de SAINT-QUENTIN, Robert PIROLI, Édouard VALETTE, sont nommés membres titulaires.

M. le Président a reçu les demandes de candidatures suivantes :

M. Paul BISSON de BARTHELEMY, docteur ès lettres, lauréat de l'Institut, 15, boulevard de la République, à Chatou, présenté par MM. PENGLAOU et DEPOID.

M. Albert PLA, ingénieur des Arts et Manufactures, 8, rue Jules-Dumien, Paris (20^e), présenté par MM. DELAPORTE et DEPOID.

Conformément à l'article 4 des Statuts, il sera procédé à l'élection de ces membres lors de la prochaine séance.

M. le Président a reçu, d'autre part, la demande de candidature du Crédit Suisse à Zurich, représenté par MM. E. REINHARDT et E. BADER.

Conformément à l'usage, l'admission de cet Organisme est immédiatement prononcée.

COMMUNICATION DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

M. le Secrétaire général est heureux de faire part de la nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur de nos collègues Paul DUCHEZ et Maurice HERMITTE et leur adresse, au nom de tous ses collègues, ses bien vives félicitations.

-
- (1) Liste des œuvres de M. Jacques RUEFF.
1922. *Des sciences physiques aux sciences morales*, Alcan.
1923. Le change, phénomène naturel, *Journal de la Société de Statistique de Paris et Revue Générale des Sciences*.
1925. *Sur une théorie de l'inflation*, Berger-Levrault.
1925. Les variations du chômage en Angleterre, *Revue politique et parlementaire*.
1925. L'économie politique, science statistique, *Revue de métaphysique* (préf. de l'ouvr. suivant).
1927. *Théorie des phénomènes monétaires*, tome I, Alcan.
1928. *Une erreur économique, l'organisation des transferts*, Doin.
1930. *Le marché financier devant les problèmes internationaux du crédit*, in *Les problèmes actuels du crédit*, Alcan.
1931. L'assurance chômage, cause de chômage permanent, *Revue d'Économie politique* (Anonyme).
1932. *Défense et illustration de l'étalon-or et les doctrines monétaires à l'épreuve des faits*, Alcan.
1933. Une erreur économique du protectionnisme : l'argument de la balance commerciale, *Revue d'Économie politique*.
1935. La crise du capitalisme, Éd. de la *Revue Libre*.
1935. Préface à L. ROBBINS, *La grande dépression 1929-1934*, Payot.
1940. Le financement de la guerre totale, *Bulletin de la Société d'Économie politique*.
1945. *L'ordre social*, Sirey, 2 vol., 2^e édition en 1 vol. à la Librairie Médicis 1949. Édition abrégée 1949. Traduction allemande 1952.
1947. Les erreurs de la théorie générale de Lord Keynes, *Revue d'Économie politique et Quarterly Journal of Economics*.
1949. L'état actuel du système des paiements internationaux, *Revue d'Économie politique*.
1949. *Épître aux Dirigistes*, Galimard. Traduction italienne en 1950.
1951. Nouvelle discussion sur le chômage, les salaires et les prix, *Revue d'Économie politique*.
1951. *Discours aux Indépendants*. Librairie Médicis.

ATTRIBUTION DU PRIX BOURDIN.

M. le Président rappelle qu'en exécution des volontés du D^r BOURDIN, ancien Président de la Société, le Conseil a la charge de décerner, tous les trois ans, un prix à l'auteur des travaux les plus intéressants publiés dans le journal de la Société pendant cette période.

M. le Président demande à M. HENON, rapporteur de la Commission nommée par le Conseil en vue de l'attribution du prix BOURDIN, de bien vouloir lire son rapport dont les conclusions ont été approuvées par le Conseil.

Le D^r Bourdin, président de la Société en 1881, a légué à la Société 36 francs de rente dont il est spécifié que les arrrages cumulés sont employés tous les trois ans à l'acquisition d'une médaille d'or qui est décernée par le Conseil de la Société, à l'auteur du travail le plus intéressant publié dans le journal de la Société pendant la période de trois années.

Cette période triennale expirant fin 1951, le Conseil s'est réuni sous la présidence de M. Penglaou pour examiner 40 études originales présentées au cours de nos séances mensuelles ou publiées sous la rubrique « Variétés ».

Rechercher l'auteur paraissant le plus digne d'être récompensé pour ses travaux, constituait une tâche ardue et délicate. Après examen d'études extrêmement diverses, votre Commission s'est arrêtée dans son choix, au nom de : M. Depoid, notre cher Secrétaire général, pour son travail original sur le Risque automobile. Sans parler de ses travaux antérieurs qui font autorité en France et à l'Étranger, M. Depoid pendant ces trois dernières années a représenté votre Société à New-Delhi, au Congrès de l'Institut International de Statistique. Lui-même a participé aux travaux en présentant :

Un mémoire sur *Le degré de précision des données démographiques et des Tables françaises concernant la population active masculine de 1906 à 1946*.

Au mois de novembre dernier, M. Depoid se rendait encore à Genève, comme membre de la Commission préparatoire du Congrès mondial de la Population.

Son activité, l'esprit de finesse que nous avons toujours apprécié dans ses travaux, tout ceci a conduit les membres de votre Commission à proposer à l'unanimité M. Depoid pour l'attribution du Prix Bourdin.

Le rapporteur se permet de vous associer, mes chers Collègues, au grand plaisir qu'éprouve votre Conseil, en désignant ce soir, non seulement le technicien le plus méritant mais encore un ami, qui, je ne me trompe pas, est aussi le vôtre...

M. le Président remet ensuite la médaille BOURDIN à M. Pierre DEPOID, et lui adresse ses très vives félicitations.

Il est heureux de signaler en même temps que M. DEPOID vient de se voir décerner, par l'Académie des Sciences, le prix Montyon de Statistique pour l'ensemble de ses travaux.

REMISE D'UNE MÉDAILLE A M. ALFRED BARRIOL.

M. le Président est heureux de remettre à M. Alfred BARRIOL, ancien Secrétaire général et Président honoraire, une médaille commémorant le cinquantième de son admission à la Société de Statistique de Paris.

M. BARRIOL prononce à cette occasion l'allocution suivante :

MES CHERS COLLÈGUES ET AMIS,

Vous venez d'applaudir les belles allocutions de nos Présidents d'une superbe élévation de pensées, et je m'excuse de vous faire revenir sur la terre pour m'entendre vous parler de petite histoire; il s'agit de la promo 1902 et de nos dîners.

Le Président de la Société en 1902 était M. Émile Mercet, Président du Comptoir National d'Escompte; les membres élus sous cette présidence furent au nombre de 17, dont naturellement la majorité (9) appartenaient à la finance, 4 étaient des économistes, 2 industriels, un médecin et un fonctionnaire.

La Banque de France nous avait donné trois collègues, Yot, d'Anfreville et Aupetit.

Le premier était Chef de la Comptabilité. Vous avez peut-être vu les noms des deux derniers sur les billets de la Banque aux titres de Caissier principal et de Secrétaire général. Aupetit venait de soutenir brillamment une thèse sur la théorie générale de la monnaie. C'était assez audacieux de présenter une thèse mathématique à la Faculté de Droit à cette époque ! Nous avons subi en même temps l'examen de l'Institut des Actuaire français et je n'ai jamais cessé d'être en relations avec Aupetit qui devint notre Président en 1931. J'ai été son collègue comme examinateur au brevet d'expert-comptable et je me rappelle la terreur qu'il inspirait aux candidats surtout dans la discussion des thèses. Un autre financier, l'Agent de change Lucien Perquel fut notre Trésorier et son fils Adrien Perquel a rempli également ces fonctions.

Quatre autres collègues, Rostand, vice-président du Comptoir National d'Escompte, Lecomte, chef de division dans cet établissement, Larivière, trésorier-payeur du Jura et Dorville, banquier, sont décédés prématurément.

Le dernier du groupe est le survivant. Inspecteur du Service de la Comptabilité générale et des Finances de la Compagnie P. L. M., j'avais été mis en relations avec le savant auteur d'un remarquable ouvrage sur Turgot, M. Schelle, chef de division à la Direction des Chemins de fer au ministère des Travaux Publics et il fut mon parrain avec le Président.

Trois des quatre économistes, Henry Pupin, Macquart et Georges Siegfried sont morts avant 1909. Le dernier, Renard, mon collègue à l'Association philotechnique, disparut en 1939.

Les deux industriels étaient Alfred Contat, secrétaire de l'Almanach Hachette et Paul Dubois, administrateur de la Société de Vichy. Contat, qui était un remarquable érudit, a été à l'origine de mes discussions avec M. d'Eichthal au sujet de la valeur sociale d'un individu que j'avais fait paraître dans la *Revue Économique internationale*.

Le Dr Lowenthal qui habitait Anizy-le-Château était cependant assez assidu à nos séances et il a eu des discussions assez vives avec Bertillon et les démographes de la Société. Enfin, celui dont nous regrettons tous la disparition est mon camarade et ami Huber, qui était entré à la Société avec le parrainage d'Arthur Fontaine et de March dont il devint le successeur. Il avait été présenté avec le titre d'Agent au Service du recensement. Beaucoup d'entre vous l'ont connu et ont pu apprécier sa haute valeur scientifique et ses belles qualités. Il aimait notre Société et il a été pour votre ancien Secrétaire un ami sûr et dévoué tout particulièrement pendant sa présidence en 1914. Il avait été nommé Vice-président de l'Institut international de Statistique et il a défendu avec vigueur cette belle organisation contre les attaques de certains de ses membres. Notre Président actuel lui a succédé dans cette tâche.

En 1902, les séances avaient lieu à l'Hôtel des Sociétés Savantes et étaient précédées d'un dîner au restaurant de l'Hôtel. Cela coûtait 3 fr. 50, tout compris; ce n'était pas merveilleux comme menu, mais il était bien commode de n'avoir à monter que deux étages pour prendre séance dans une petite salle de cours, à peine éclairée. Le Président occupait la chaire avec le Secrétaire général et le Secrétaire des séances qui avait souvent fort à faire quand les discussions devenaient un peu animées entre Yves Guyot et Chatelain ou Neymarck.

A ce propos, je vous rappelle qu'à la séance de janvier, le Président sortant et le nouvel élu arboraient le frac et les Secrétaires étaient au moins en redingote. De plus le Secrétaire rappelait discrètement au Président élu que la coutume était d'offrir le champagne : ce n'était d'ailleurs qu'un vin pétillant et la dépense ne creusait pas un grand trou dans la bourse dudit Président.

En 1909, le Président M. Payelle eut la charge de recevoir les membres de l'Institut international de Statistique et la Société en profita pour célébrer le cinquantième anniversaire de sa fondation (avec un an d'avance !). Les magnifiques réceptions, les déjeuners et dîners somptueux, avaient rendu nos collègues difficiles et je fus chargé de trouver un restaurant meilleur que celui de l'Hôtel des Sociétés Savantes.

Après quelques entretiens avec M. Topolinsky, le directeur de Laperouse à qui je fis valoir la renommée de notre Société, je me mis d'accord, et, pour 7 fr. 50, pour-boire compris, nous eûmes un dîner digne de nos collègues. Vous avez peut-être vu le nom de Topolinsky à propos du dîner offert pour le quatre-vingtième anniversaire de Louis Saillant, prince des gastronomes sous le nom plus connu de Curnonsky.

Le prix du dîner augmenta un peu et il fut porté à 10 francs en 1918. Mais il y avait une petite ombre. Nos séances avaient toujours lieu à l'Hôtel des Sociétés Savantes et bien qu'il n'y eut guère que 300 mètres entre le quai des Grands-Augus-

tins et la rue Danton, le nombre de collègues arrivant à la séance était très inférieur à celui des convives.

La séance d'octobre 1914 fut supprimée, mais nous nous retrouvâmes dix d'abord, puis vingt-cinq aux séances de novembre et décembre toujours précédées du dîner chez Laperouse. En octobre 1915 nous n'étions que trois au dîner et les séances furent supprimées en novembre et décembre et en janvier et février 1916. En 1918, après le bombardement par la *Bertha*, le dîner fut supprimé. Laperouse ferma temporairement ainsi que le restaurant de l'Hôtel des Sociétés Savantes. De vieux souvenirs de jeunesse me conduisirent chez Procope qui fut heureux de nous accueillir. Les manes des poètes romantiques ou précurseurs des surréalistes ont dû frémir d'horreur en entendant nos conversations. En fait, nous n'étions pas trop mal, mais il y avait toujours l'inconvénient du trajet du Procope et la rue Danton et, en 1920, nous réintégrâmes le restaurant des Sociétés Savantes dont les prix montèrent jusqu'à 25 francs sans que la qualité fût améliorée.

Cependant le nombre des convives dépassait souvent cinquante et le maximum cent dix-neuf eut lieu en octobre 1934 pour fêter le vingt-cinquième anniversaire du Secrétaire général.

La drôle de guerre fit cesser les diners car Procope ferma sa maison et nos séances se tinrent dans le local bien exigü de mes bureaux à la Foulerie.

Quelques séances eurent lieu à la Maison des Mines, grâce à l'appui de notre cher Président Leprince-Ringuet. D'autres furent tenues au Centre des Études économiques. Mais enfin notre Secrétaire général eut la bonne idée de s'adresser à la Chambre de Commerce de Paris qui avait abandonné ses locaux près de la Bourse pour le somptueux hôtel de l'avenue Friedland.

La maison des X nous accueille dans des circonstances exceptionnelles, mais il est bien regrettable que nous ne puissions reprendre la tradition des diners qui facilitaient les relations entre les anciens et les nouveaux membres. La Société d'Économie politique, notre sœur, comme disait Yves Guyot, qui est présidée par notre Président, a pu maintenir le principe du dîner avant la séance. La Société d'Études économiques présidée par Mireaux a également repris ses déjeuners au Cercle France-Amérique, dont le Secrétaire général est Louis-Gabriel Jaray, mais beaucoup d'autres Sociétés doivent se contenter d'un dîner annuel.

Souhaitons le retour de temps meilleurs et laissez-moi espérer avec vous que notre excellent Secrétaire général qui est un merveilleux animateur et organisateur trouvera une solution à ce problème difficile.

La séance est levée à 0 h. 15.

III

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 FÉVRIER 1953

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. CHARLES PENGLAOU, ANCIEN PRÉSIDENT.
PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE.
NÉCROLOGIE : M. RENÉ MAUNIER.
NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.
COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.
RAPPORTS DU TRÉSORIER ET DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES.
COMMUNICATION DE M. LE D^r PIERRE VENDRYES ET M. RENÉ MALTERRE : « LE MOUVEMENT BROWNOÏDE DE L'HOMME ET DES ANIMAUX »

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. CHARLES PENGLAOU, ANCIEN PRÉSIDENT.
PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE.

La séance est ouverte à 17 h. 30 dans la salle de réunions de l'ancienne Chambre de Commerce de Paris par M. Charles PENGLAOU.

L'approbation du procès-verbal de la séance du 7 janvier 1953 est ajournée jusqu'à sa publication dans le journal.

NÉCROLOGIE : M. RENÉ MAUNIER.

M. le Président a le très grand regret de vous faire part du décès survenu il y a quelques mois de M. René MAUNIER à l'âge de 65 ans.

M. Maunier, qui avait été pendant plusieurs années Directeur de la Statistique au Ministère de la Justice en Égypte, était professeur à la Faculté de Droit de Paris.

M. le Président, au nom de tous les membres de la Société, adresse ses bien sincères condoléances à la famille de notre regretté collègue.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

M. le Président fait connaître que les demandes des candidatures présentées à la dernière séance n'ayant soulevé aucune objection, MM. BISSON DE BARTHELEMY et Albert PLA sont nommés membres titulaires.

M. le Président a reçu les demandes de candidatures suivantes :

— M. BEINEIX Robert, Président-Directeur général du Phénix-Incendie, 33, rue La Fayette, Paris (9^e).

— M. BOLLACK André, Directeur général du journal *L'Information* et co-directeur de l'Agence Économique et Financière, 108, rue de Richelieu, Paris (2^e).

— M. BOUVERET Pierre, Président-Directeur général de la Mutuelle du Mans, 20, rue du Bourg d'Anguy, Le Mans (Sarthe).

— M. BOUY Ernest, Président-Directeur général de la Compagnie d'Assurances Générales Incendie, 87, rue de Richelieu, Paris (2^e), présenté par MM. Penglaou et Depoid.

— M. DAMAY Yves, Sous-chef de division au Comptoir National d'Escompte de Paris, 4, avenue René-Panhard, à Choisy-le-Roi (Seine), présenté par MM. Henon et Depoid.

— M. LEBLANC Pierre, Directeur de la Société Nancéienne de Crédit Industriel et de Dépôts, 4, place Saint-Jean à Nancy (Meurthe-et-Moselle),

— M. LECLERC Henri, ancien élève de l'École Polytechnique, membre de l'Institut des Actuaires français, 7, cité d'Hauteville. Paris (10^e), présentés par MM. Penglaou et Depoid.

— M. LEHMANN Maxime, Actuaire diplômé de l'Université de Lyon, 6, rue de Cronstadt, Paris (5^e), présenté par M. le Dr Norbert Marx et M. Jean Gaultier.

— M. SIXOU Maurice, Administrateur de Sociétés, 22, rue des Vignes, Paris (16^e), présenté par MM. Cauboue et Penglaou.

— M. SOLEILHAVOUP Georges, ancien élève de l'École Polytechnique, Membre de l'Institut des Actuaires français, 145, boulevard Malesherbes, Paris (17^e), présenté par MM. Penglaou et Depoid.

Conformément à l'article 4 des Statuts, il sera procédé à l'élection de ces membres lors de la prochaine séance.

M. le Président a reçu, d'autre part, les demandes de candidatures :

— de *L'Abeille-Accidents*, représenté par son Président, M. Jean MARJOLET et par son Directeur général, M. Maurice BOIVIN, 57, rue Taitbout, Paris (9^e).

— des *Assurances mutuelles de Seine et de Seine-et-Oise contre l'Incendie, les accidents et risques divers*, 9, rue Royale, Paris (8^e).

— de la *Caisse nationale de surcompensation du bâtiment et des Travaux publics*, 9, avenue Victoria, Paris (4^e).

— de *La Capitalisation*, représentée par son Directeur général, M. Georges DE DOUHET D'UZERS, et le chef du service financier, M. François ROUSSELLE, 3, rue Louis-le-Grand, Paris (2^e).

- du *Comité d'action pour la productivité dans l'assurance*, 17, rue La Fayette, Paris (9^e).
- de *La Concorde*, 5, rue de Londres, Paris (9^e).
- de *La Fédération française des sociétés d'assurances*, 3, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e).
- de *La Foncière-Vie*, 26, rue Le Peletier, Paris (9^e).
- de la *Compagnie Havraise de Réassurances*, 14, rue de Londres, Paris (9^e).
- de *La Mutuelle du Mans. Incendie*, représentée par son sous-directeur, M. Jacques BAUDRY, et par son secrétaire général, M. Paul PIERRET, 37, rue Chanzy, Le Mans (Sarthe).
- de la *Compagnie Le Nord, Incendie, accidents, risques divers*, 20-22, rue Le Peletier, Paris (9^e).
- de *La Participation*, 10, rue de Londres, Paris (9^e).
- de *La Providence-Incendie*, 56, rue de la Victoire, Paris (9^e).
- de *La Salamandre*, 14, rue de Londres, Paris, (9^e).
- de *La Séquanaise-Capitalisation*, représentée par son Président-Directeur général, M. Louis GACHE, et son Directeur général adjoint, M. Geogres BLOT, 4, rue Jules-Lefebvre, Paris (9^e).
- de *L'Union, Incendie, accidents, risques divers*, représentée par son Président-Directeur général, M. Jean PRIVEZ, et son Directeur général adjoint, M. Alexandre CANNET, 9, place Vendôme, Paris (1^{er}).
- de *L'Union-Vie*, représentée par son Président-Directeur général, M. D. LECA et par son Directeur, M. PETIT, 9, place Vendôme, Paris (1^{er}).
- de *L'Union et Le Phénix Espagnol*, 57-59, rue de l'Arcade, Paris (8^e).
- de *La Zurich*, 14, boulevard Poissonnière, Paris (9^e).

Conformément à l'usage, l'admission de ces organismes est immédiatement prononcée.

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

M. le Secrétaire général est heureux de faire connaître que M. Jean LE MAIRE a été promu Officier de la Légion d'honneur, et MM. Georges CHEVALIER et Jean PETIT, Chevaliers de la Légion d'honneur. Il leur adresse, au nom de ses collègues, ses bien vives félicitations.

M. le Secrétaire général signale qu'il a reçu, pour la bibliothèque de la Société, les ouvrages suivants :

- *La politique sociale de l'Angleterre contemporaine*, par M. Jean LHOMME.
- *La pensée économique en France depuis 1945*, par M. André MARCHAL.
- *L'Économique, techniques modernes de l'analyse économique* (tome I), par M. Paul A. SAMUELSON.
- *Planisme et progrès social*, par M. Angelos ANGELOPOULOS.
- *Essai sur la connaissance et application à l'étude des gisements miniers*, par M. DE BEAUREGARD.
- *On the Theory of Economic Policy*, par M. TINBERGEN.
- *Le marché mondial de l'étain*, par M. André NEEL.
- *L'Autriche et la Grèce, deux études de l'I. N. S. E. E.*, Direction de la Conjoncture.
- *Rapport sur l'économie mondiale 1950-1951*, accompagné de trois suppléments.
- *Étude du commerce entre l'Amérique latine et l'Europe*.
- *De la mobilisation des capitaux nationaux dans certains pays de l'Asie et d'Extrême-Orient*, trois publications de l'Organisation des Nations-Unies.
- *Bibliographie sur la productivité*.
- *Résumé des conférences présentées au Séminaire Statistique de Calcutta*, décembre 1951.

- *Productivité et niveau de vie et phases de civilisation.*
- *Aspects de l'U. R. S. S.*, deux études de l'Association Économie et Humanisme.

RAPPORTS DU TRÉSORIER ET DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES.

Conformément à l'article 24 du règlement intérieur, la Commission des Fonds et Archives et le trésorier doivent présenter leur rapport sur le bilan au 31 décembre 1952 et sur les comptes de l'exercice ainsi que sur le projet de budget de 1953.

M. le Président donne successivement la parole à M. GENSBITTEL et M. DEPOID, remplaçant M. CAUBOUÉ, pour la lecture de leurs rapports dont le texte est inséré dans le présent numéro du Journal.

M. le Président remercie le Trésorier et le Rapporteur de la Commission des Fonds et Archives; il propose l'approbation des comptes de l'exercice et met aux voix les conclusions de la Commission des Fonds et Archives.

Ces rapports sont adoptés à l'unanimité.

COMMUNICATION DE M. LE D^r PIERRE VENDRYES ET M. RENÉ MALTERRE : « LE MOUVEMENT BROWNOÏDE DE L'HOMME ET DES ANIMAUX.

M. le Président donne ensuite la parole à MM. VENDRYES et MALTERRE pour le développement de leur communication dont le texte sera inséré dans un prochain numéro du Journal.

M. le Président adresse toutes ses félicitations aux conférenciers pour leur intéressant exposé et ouvre la discussion à laquelle prennent part : MM. AMY, BATICLE, RISSER, HENON, PREVOT et VINCENT.

La séance est levée à 19 heures.

IV

RAPPORT DU TRÉSORIER

SUR

LES COMPTES DE L'EXERCICE 1952

ET LE PROJET DE BUDGET POUR L'EXERCICE 1953

**MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MES CHERS COLLÈGUES,**

J'ai l'honneur de vous présenter, conformément aux dispositions de l'article 24 du Règlement Intérieur de notre Société, le compte de pertes et profits de l'exercice 1952, le bilan au 31 décembre 1952 et le projet de budget pour 1953.

COMPTE DE PERTES ET PROFITS

La recette la plus importante est constituée par 630.000 francs de cotisations. Ce chiffre correspond bien aux cotisations de l'exercice, car celles concernant 1953 ont été mises en réserve (27.500) et les cotisations encaissées par

avance en 1951 (99.700) ont été portées en recettes. Les cotisations effectivement encaissées en 1952 se sont élevées à 557.800 francs. La diminution du montant des cotisations payées d'avance s'explique par l'envoi plus tardif de la circulaire habituelle. Les encaissements de janvier 1953 laissent espérer qu'il n'y aura pas plus de « rappels à l'ordre » à adresser qu'en 1952. Je dis « pas plus » car le nombre de nos sociétaires qui ne répondent pas au premier avis adressé avec les convocations de décembre d'habitude, de janvier cette année, ressemble bien à une permanence statistique.

Je remercie les membres à vie qui ont été particulièrement généreux cette année puisque les cotisations versées bénévolement par eux se sont élevées à 15.000 francs.

Une autre recette, très importante également, est représentée par les subventions du C. N. R. S. (de 200.000 francs au lieu de 150.000 francs en 1951), de l'I. N. E. D. (de 50.000 francs) et de la Compagnie des Agents de change de Paris (de 5.000 francs au lieu de 4.000 francs). Je renouvelle ici nos très chaleureux remerciements à ces organismes qui nous ont permis d'équilibrer nos comptes.

L'Imprimerie Berger-Levrault nous a versé 182.400 francs représentant le montant des abonnements à notre Journal. La vente de numéros isolés a rapporté 8.508 francs qui sont inscrits au même poste, soit au total 190.908.

Le revenu de nos valeurs mobilières s'est notablement accru. Il a été en 1952 de 49.185 francs après déduction des revenus affectés aux dons et legs (5.557 francs). Cette augmentation a été obtenue grâce à l'acquisition de titres de rentes 5 % 1949 à un cours très bas à la fin de l'année 1951. Au cours de l'exercice 1952 cette rente a été transformée en rente 3 1/2 1952 en même temps que notre Société souscrivait en argent frais pour 120.000 francs. Nous avons bénéficié d'un coupon entier de rente 5 % 1949 et d'un prorata de coupon au moment de l'échange contre la rente 3 1/2 1952. Il faut s'attendre en 1953 à une légère diminution de revenus mais nous gagnerons en stabilité du capital ce que nous aurons perdu en taux de revenu.

Les diverses dépenses d'administration se sont élevées à 121.586 francs en légère diminution sur 1951.

Notre dépense essentielle est toujours constituée par l'impression de notre Journal. Nous avons payé en 1952 les numéros 3 et 4 de 1951 (pour 351.958 francs) et les numéros 1 et 2 de 1952 (pour 372.091 francs) soit au total 724.049 francs. Je me fais un devoir de remercier tout particulièrement l'Imprimerie Berger-Levrault pour l'aide précieuse bien que discrète qu'elle apporte à notre Société. Depuis des années elle nous consent des tarifs réduits et elle nous a appliqué avec un très long retard les différentes hausses intervenues ces dernières années. Nous avons pu ainsi éviter, ou bien de publier moins de bulletins, et il semble que quatre soient pourtant un minimum, ou bien de majorer nos cotisations d'une façon considérable. C'est donc un plaisir pour moi que d'attirer votre attention sur la largesse de vue de notre imprimeur qui conduit ainsi à nous accorder une subvention importante.

Pour la première fois apparaît le poste « location de salles ». Vous savez en effet qu'avec beaucoup de regrets M. Barriol n'a plus eu la possibilité de nous accorder l'hospitalité dans les locaux des Ateliers de la Foulurie car ils ont été

A. — PERTES ET PROFITS

RECETTES

Cotisations encaissées . . .	{	Sociétés et organismes collectifs	116.700	»	557.800	»
		Membres à titre personnel	426.100			
		Contributions complémentaires	15.000			
Journal . . .		Abonnements et vente de numéros isolés	190.908			
Subventions . . .	{	Centre national de la recherche scientifique	200.000	»	255.000	»
		Institut national d'études démographiques	50.000			
		Compagnie des Agents de Change de Paris.	5.000			
Revenus des fonds libres			49.185			»
Recettes de Trésorerie			18			»
Cotisations reçues d'avance fin 1951			99.700			»
Provision pour dépenses engagées fin 1951			370.000			»
TOTAL					<u>1.522.611</u>	»

B. — BILAN AU

ACTIF

Portefeuille	{	24.500 francs de rente 3 1/2 1952.	595.487	»	806.615	»
		84 obligations de 2.000 fr. Crédit national 3 1/2 1942.	113.820			
		3 obligations de 10.000 fr, Crédit national 3 % 1945.	18.633			
		11 obligations de 10.000 fr. Charbonnages de France 3 %.	60.555			
		8 actions Compagnie industrielle chimique et min.	18.120			
Disponibilités	{	Espèces en caisse chez le trésorier.	1.203	»	196.764	»
		En compte chez M. Lackenbacher, agent de change.	16.388			
		Solde du compte de chèques postaux	179.173			
Divers.	{	Créances diverses	182.400	»		»
		Numéros du journal en magasin (pour mémoire). Sociétaires en retard (pour mémoire).				

TOTAL de l'actif. 1.185.779 »

DE L'EXERCICE 1952

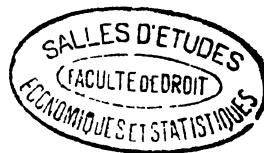
DÉPENSES

Administra- tion	{	Secrétariat général	22.551 »	} 121.586 »
		Convocations, impressions	77.260 »	
		Trésorerie	21.775 »	
Journal	{	1951	351.958 »	} 724.049 »
		1952	372.091 »	
Location de salles				5.880 »
Annuaire				162.413 »
Cotisation à l'Institut international de Statistique				8.140 »
Cotisations reçues d'avance fin 1952				27.500 »
Provision pour dépenses engagées fin 1952				460.000 »
Excédent des recettes sur les dépenses				13.043 »
TOTAL				<u>1.522.611 »</u>

31 DÉCEMBRE 1952

PASSIF

Capital des dons et legs.	{	Don Michel	20.000 »	} 96.197 »
		Don Huber	20.000 »	
		Legs Bourdin	797 »	
		Legs Bresson	805 »	
		Legs Hancock	3.000 »	
		Legs Levasseur	1.000 »	
		Legs Coste	41.935 »	
		Legs Mercet	8.460 »	
Réserve des cotisations rachetées				249.530 »
Versements sur rachats en cours				5.600 »
Cotisations reçues d'avance				27.500 »
Intérêts réservés des dons et legs.	{	Don Huber 2.190 + 700	2.890 »	} 71.343 »
		Don Michel 3.500 + 700	4.200 »	
		Legs Bourdin	— »	
		Legs Coste 54.677 + 3.459	58.146 »	
		Legs Mercet 5.409 + 698	6.107 »	
Provision pour dépenses engagées				400.000 »
Dettes diverses				6.373 »
Capital libre.	{	Legs Giffard	22.000 »	} 329.236 »
		Excédents à fin 1951	211.388 »	
		Indemnité incendie	20.580 »	
		En 1952 : Excédents des recettes sur les dépenses	73.043 »	
		Cotisations rachetées des membres décédés	2.225 »	



TOTAL du passif **1.185.779 »**

réorganisés. Nous avons pu obtenir toutefois de la Chambre de Commerce de Paris des conditions intéressantes et cette dépense ne représente que 5.880 francs pour l'année.

La réédition de l'annuaire a été pour notre Société une dépense de 162.413 francs.

Comme l'année dernière on retrouve au débit la cotisation à l'Institut International de Statistique pour la contre-valeur de 100 francs suisses soit 8.140 francs.

Enfin la provision pour dépenses engagées a été portée à 460.000 francs. Elle correspond au coût des bulletins n^{os} 3 et 4 de 1952.

En résumé les recettes excèdent les dépenses de 13.043 francs.

Bilan au 31 décembre 1952.

Notre portefeuille s'est accru de la souscription de 120.000 francs (rente 3 1/2 1952). Il s'élève maintenant à 806.615 francs.

Pour obtenir un revenu maximum nous avons réduit notre actif disponible au plus juste. Il représente 196.764 francs soit 1.203 francs en caisse, 16.388 francs en compte chez M. Lackenbacher, notre Agent de change, et 179.173 francs à notre compte-courant postal.

Ces disponibilités sont suffisantes pour faire face à nos engagements à court terme.

Le montant des abonnements non encore réglés au 31 décembre par notre Imprimerie a été porté à l'actif dans le poste « Créances diverses ».

Le Capital des dons et legs (96.197 francs) et les versements sur rachats en cours (5.600) sont deux postes de passif qui n'ont pas changé.

La réserve des cotisations reçues d'avance est ramenée évidemment à 27.500 francs.

La réserve des cotisations rachetées s'élève à 249.530 francs, en légère diminution car 2.225 francs représentant les cotisations de membre décédés ont été virés au capital libre.

Les intérêts réservés aux dons et legs ont été portés à 71.343 francs.

Les intérêts réservés pour le legs Bourdin ont été utilisés en 1952 pour l'acquisition d'une médaille à notre lauréat, M. Pierre Depoid.

Compte tenu de tous ces éléments, le capital libre passe de 253.968 francs à 329.236 francs.

PROJET DE BUDGET POUR 1953

Les différents postes susceptibles d'affecter le capital libre sont les suivants :
Cotisations. — Le taux des cotisations étant resté le même ce poste est évalué à 620.000 francs comme l'année dernière.

Abonnements. — Même remarque en ce qui concerne ce poste évalué à 180.000 francs.

Revenus libres. — Compte tenu des remarques faites précédemment, il n'est pas possible de compter sur plus de 35.000 francs.

Journal. — L'impression de nos bulletins représentera une dépense évaluée à 900.000 francs.

Annuaire. — Il ne sera publié en 1953 qu'une mise à jour dont le coût est évalué à 30.000 francs.

Enfin les dépenses diverses d'administration représenteront une charge de 130.000 francs.

<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
Journal	900.000 »	Cotisations	620.000 »
Annuaire	30.000 »	Abonnements	180.000 »
Dépenses administratives .	130.000 »	Revenus libres	35.000 »
	<u>1.060.000 »</u>		<u>835.000 »</u>

Pour 1953, il ne nous est donc pas possible de vous présenter un budget en équilibre. Nous espérons que des subventions pourront encore nous être accordées pour réduire cette « impasse », et notre Conseil souhaite vivement que tous nos sociétaires aient à cœur d'aider notre commission de Propagande pour augmenter le nombre de nos membres.

D. GENSBITTEL,
Trésorier archiviste.

RAPPORT

DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES

MES CHERS COLLÈGUES,

Conformément à l'article 24 du Règlement de notre Société, la Commission des Fonds et Archives s'est réunie le 6 février 1953 sous la présidence de M. Rueff pour examiner les comptes de l'exercice de 1952 et le projet de budget pour 1953 présenté par notre trésorier M. Gensbittel.

Le rapport établi par celui-ci permet de résumer la situation financière de notre Société de la façon suivante :

Les cotisations de nos membres se sont élevées à 630.000 francs contre 498.370 en 1951. Cette progression est due en grande partie à l'augmentation du taux des cotisations portées en 1952 de 800 à 1.000 francs pour les membres à titre personnel, et de 2.000 à 2.500 francs pour les organismes collectifs.

Les subventions ont atteint le chiffre de 255.000 francs contre 204.000 francs l'an dernier.

Les dépenses d'administration sont en faible diminution.

L'excédent des recettes se monte à 23.043 francs et le capital libre à 329.236 francs contre 253.968 francs l'an dernier.

Le projet de budget fait apparaître un déficit de 225.000 francs bien que votre Conseil ait décidé cette année de ne pas publier d'annuaire, mais seulement une mise à jour du précédent.

Le déficit ne pourra être comblé que par le maintien pour 1953 des subventions qui nous ont été accordées pour l'année écoulée et par un accroissement

LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS EN 1913 ET DE 1949 A 1952

	1913	1949	1950	1951	1952
A. — Situation financière.					
Avoir au 1er janvier	163.226 71	699.258 70	595.258	769.549	1.183.24
Cotisations	5.050	343.073	331.390	426.250	530.300
Abonnements, ventes	1.527 75	66.456	186.395	137.493	8.508
Revenus des valeurs libres	3.453 32	11.926 71	18.529	18.383	49.185
Subventions	3.360	43.000	303.000	204.000	255.000
Rachats complets et annuités de rachats	1.320	5.000	6.200	3.300	—
Revenus des legs	2.047 68	2.729	3.507	4.522	5.557
Recettes exceptionnelles ou anticipées	—	14 079 20	80.941	135.065	27.518
	16.758 75	486.263 91	929.962	929.013	876.068
Administration	179.985 46	1.185.522 61	1.525.220	1.698.562	2.039.302
Journal	3.362 30	97.359	117.318	136.366	155.441
Annuaire	9.191 51	409.191	453.285	353.722	724.049
Dépenses exceptionnelles (y compris pour 1913 le loyer et la bibliothèque)	276 40	77.564	19 415	15 000	162.413
	2.416 65	6.150	165 653	10.240	14.020
Avoir au 31 décembre	15.246 86	590.264	755.671	515.328	1.055.923
Caisse	164.738 60	595.258 61	769.549	1.183.234	1.003.379
En compte chez l'Agent de change	3.403 38	4.879	1.436	310	1.203
Chèques postaux	—	44.439 61	65.253	40.982	16.388
Portefeuille	161.335 22	3.743	311.297	455.327	179.173
Avoir net	164.738 60	542.197	391.563	686.615	806.615
	—	595.258 61	769.549	1.183.234	1.003.379
B. — Effectif de la Société au 31 décembre de chaque année.					
Membres d'honneur	1	206	205	192	189
Membres titulaires à vie	102	538	532	550	541
Membres titulaires à titre personnel, non rachetés	230	54	53	52	56
Membres titulaires, sociétés	13	30	30	29	29
Membres honoraires associés	70	3	3	2	2
Membres correspondants	31	—	—	—	—
TOTAUX	447	831	823	825	817

du nombre des sociétaires. Nous insistons donc auprès de nos collègues pour qu'ils amènent de nouveaux membres à notre Société afin d'assurer son existence et son rayonnement.

Votre Commission des Fonds et des Archives vous propose en conclusion :

— d'approuver les comptes de 1952 et le projet de budget pour 1953, tels qu'ils sont présentés par M. Gensbittel et d'adresser à celui-ci nos bien vifs remerciements;

— de vous associer aux remerciements exprimés par notre Trésorier archiviste à l'imprimeur de notre Journal : la société Berger-Levrault, pour l'aide précieuse qu'elle nous apporte depuis de nombreuses années.

P. CAUBOUZ.
